

Demande de subvention dans le cadre du dispositif « Acquisition de connaissances, animation et outils de gestion pour la protection des eaux souterraines »

Conseil d'Administration du Mardi 9 Octobre 2018

Contexte:

Le projet de recherche concerné s'intitule "TRAnsfert de Polluants organiques et minéraux En Zone viticole : évaluation de l'Efficacité d'un bassin de rétention à réduire la contamination des eaux de surface" (TRAPEZE).

Ce projet propose d'étudier l'efficacité d'un bassin d'orages récemment rénové et de conception innovante à réceptionner les eaux de ruissellement chargées en matières en suspension et à réduire les teneurs en substances organiques et minérales issues d'un versant viticole pour la préservation de la qualité des eaux souterraines. Il est mené par un consortium de 11 partenaires : GEGENAA (Université de Reims Champagne-Ardenne), LIEC (Université de Lorraine), UR HAN (IRSTEA), LGE (Université Paris-Est Marne-la-Vallée), UR AFPA (Université de Lorraine), ASA de Nogent-l'Abbesse, Coopérative vinicole de Nogent et Cernay, CA 51, AESN, CIVC et Communauté urbaine du Grand Reims.

Le projet TRAPEZE est organisé en 3 phases :

- Phase 1 (avril-août 2016), <u>terminée</u>: instrumentation du site d'étude (bassin d'orages de Nogent-l'Abbesse);
- Phase 2 (août 2016-décembre 2017), <u>en cours de finalisation</u> : mise au point des méthodes de mesures, de prélèvements, de préparation et d'analyse des échantillons liquides et solides :
- Phase 3 (octobre 2016-octobre 2019), faisant l'objet de la demande : suivi hydrologique et géochimique du matériel liquide et solide apporté au bassin d'orages et de son devenir dans le bassin.

La présente demande concerne la phase 3 du projet dont le montant total a été évalué à 328 500 €. Une subvention de la part de l'AESN à hauteur de 80 % (262 800 €) a déjà été accordée en mai 2018. La demande de la Région s'élève à 65 700 €

Une demande équivalente avait eu lieu pour la phase 2 du projet (avis favorable de la CR en date du 12 septembre 2017 et du CA en date du 10 octobre 2017).

Commission Recherche du Mardi 18 Septembre 2018 :

La Commission Recherche a émis un avis favorable à la transmission de la demande de subvention à la Région Grand Est.

Proposition de délibération du Conseil d'Administration du Mardi 9 Octobre 2018 :

Proposition de transmettre la demande de subvention à la Région Grand Est avec avis favorable du CA de l'URCA